

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du 21 Juin 2023

Date de convocation : 06/06/2023

Date d'affichage : 06/06/2023

Conseillers en exercice : 15

Conseillers présents : 11

Votants : 11

Absents : 4

Dont absents excusés : 4

Ayant donné un pouvoir : 0

L'an deux mille vingt-trois, le vingt et un juin à 18 heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur Dominique MACÉ, maire.

Etaient présents : MOISSON Patrick, LEBORGNE Martine, TOURMENTE Moise, CAMAILLE Stéphanie, DEVAUX Robert, EFFOSSE Hélène, LEFEBVRE Arnaud, MACE Dominique, DELLIER Anthony, ANQUETIL Stephanie, SOUDAIS Chantal,

Etaient absents excusés : LECOURT Sophie, REINOLD David, LAMY Eric, LECOUTEUX Anne-Marie

Etaient absents : 0

Monsieur DEVAUX Robert a été désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

45 - Délibération pour les maisons fleuries – bons d'achats

Monsieur le maire demande au conseil municipal de se prononcer sur la valeur des prix des maisons fleuries. Comme les années précédentes, 2 catégories sont déterminées : les maisons fleuries, les parcs et jardins paysagers.

Barème proposé : 2 prix à 40 € ; pour les parcs et jardins paysagers
10 prix à 30 € ; pour les maisons fleuries

12 prix soit un total de 380 €

Le conseil municipal à l'unanimité approuve le barème proposé.

Pour copie certifiée conforme aux délibérations et rendue exécutoire sous la responsabilité du Maire.

Le secrétaire de séance, DEVAUX Robert



Le Maire, MACE Dominique

